ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 11904

Texte de la question

M. Georges Hage attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur les conditions de la rentrée scolaire dans la région de Soule dans le département des Pyrénées Atlantiques. Des retraits d'emplois et des suppressions de postes seraient prévus dans les écoles de cette région rurale déjà très durement touchée par la crise économique. Il lui demande donc quelles dispositions il envisage de prendre pour garantir les structures actuelles scolaires de cette zone rurale.

Texte de la réponse

La région de Soule, région rurale classée an partie en zone de montagne, a connu dans les dix dernières années une baisse d'un tiers de ses effectifs scolaires dans le premier degré, tout en voyant le taux d'encadrement réel s'améliorer régulièrement. Compte tenu de cette baisse démographique sensible dans la région, et des priorités retenues par ailleurs dans le département, l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale des Pyrénées-Atlantiques, a été conduit à envisager trois fermetures de classes pour la rentrée 1998, l'une dans le regroupement pédagogique intercommunal Aussurucq/Idaux Mendy/Menditte, l'autre dans le regroupement Charrite de Bes/Espes Undurein, et l'autre enfin à l'école élémentaire de Mauléon Haute Ville. Néanmoins, la qualité de la scolarisation offerte aux enfants de Soule dans les communes concernées par ces retraits d'emplois ne s'en trouvera pas affectée, puisque ces communes conserveront la possibilité d'accueillir les enfants dans des structures scolaires comportant au moins deux classes. C'est du reste en toute transparence que la réflexion sur les aménagements de l'enseignement en pays de Soule sera poursuivie, parallèlement à une augmentation des moyens consacrés à la promotion des langues régionales.

Données clés

Auteur : M. Georges Hage
Circonscription : Nord (16e circonscription) - Communiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 11904
Rubrique : Enseignement maternel et primaire
Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie
Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 23 mars 1998, page 1566
Réponse publiée le : 15 juin 1998, page 3273